



**Association sportive
Du Golf St Hilaire - 86200**

Commission Espaces verts du 28/02/08

La Commission s'est réunie le 28/02/2008 à 16h00. Etaient présents :
Membres de la Commission :

- Fabienne Thomé
- Yves Penin
- Daniel Minar
- Michel Baert

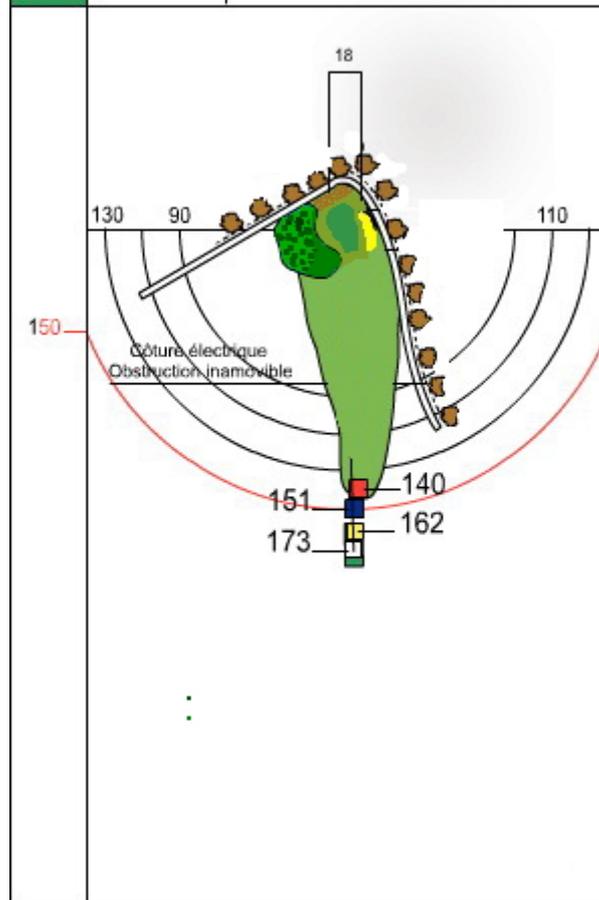
Consultants :

- Jean marc Warot (pro)
- Eric (Green-Keeper)

La Commission s'est transportée sur le trou n°13 qui va faire l'objet cette année de travaux de réfection importants. L'objet étant d'optimiser le planning des travaux, compte tenu des objectifs de développement golfique et des concours déjà planifiés, et d'optimiser les modifications en fonction des desideratas des golfeurs et nécessités golfiques.

Trou N° 13 :

- Le bord du green sera élargi tout autour afin que la tondeuse puisse passer sans abîmer le green. Cf plan...

**Figure 1**

- A droite : le bunker sera rehaussé, au niveau du green. Afin d'élargir le bord du green, le bunker sera donc plus étroit visuellement, mais en fait, la praticabilité sera du niveau antérieur (en largeur notamment).

- Sur la gauche, un dessin a été établi afin de garder un obstacle (sans eau). Pour conserver la difficulté du trou il doit devenir injouable. Des roseaux seront plantés dans la partie la plus proche du green la rendant injouable, mais balle récupérable, afin de pouvoir jouer après avoir droppé sa balle réglementairement, des petits saules à chatons seront plantés entre le départ du 14 et cette zone.

Le but ici, est de rendre cet obstacle réellement injouable, ce qui n'est pas le cas actuellement, tout en le rendant à la fois simple à entretenir, voire sans coût, et visuellement plus attractif.

L'arrière du green est actuellement très pénalisant ; en effet, actuellement celui-ci est descendant vers l'arrière, qui lui-même est une zone de pré green suivie d'une zone de petit rough versant sur le hors limite. L'objet de l'intervention va être de rendre le bord de green légèrement ascendant, suivi d'un pré green ascendant modérément, puis

d'un petit rough versant assez rapidement sur du grand rough afin d'arrêter les balles longues avant le hors limite. En sus du côté technique, le plan esthétique sera plus agréable, d'autant qu'il est possible de planter quelques arbres le long du hors limite (à voir).

Pour la survie du golf, il est primordial que ces travaux démarrent rapidement. Il faut montrer aux membres et aux joueurs extérieurs que les choses bougent. A compter du mois de mai, il y a beaucoup de compétitions, mais attendre septembre serait dommageable. C'est pourquoi il serait bon que les travaux démarrent tout de même dès le mois d'avril/mai. Les deux obstacles (bunker + eau) seront alors considérés en terrains en réparation. Pendant cette période, les départs seront légèrement avancés (vers les 120 mètres).

Parcours 18 trous :

Trous N° 1 et 10 : Refaire des « passerelles » au niveau des rigoles à 100 mètres des green.

Trou N° 7 : Il est envisagé de rétrécir le fairway qui est le plus large du parcours, notamment à gauche et faire un dessin un peu ondulé du bord de rough.

Trou N° 8 : abattre quelques sapins à l'entrée du green à droite, afin d'éclaircir et d'assécher le green ; remettre en état le passage d'accès au pré green (dangereux).

La surface au sol se situant entre la mare et le bois d'une part, le bunker et le pré green d'autre part, est constamment en l'état de terre battue. Compte tenu de la situation de cette zone, il est difficile d'en espérer une zone type pré green ou même petit rough. Nous sollicitons la possibilité de semer une herbe drue pour la laisser en vrai rough, ce qui sera un plus sur le plan esthétique, et ne changera rien en terme de jouabilité.

Trou N° 9 : Envisager la plantation de bambous spécifiques (ne rhizomant pas trop), entre la bunker de gauche et la zone de nettoyage des caddies ; zone constamment marécageuse, pas très esthétique. En sus, cette zone fournirait des plans ultérieurement...

Trou N° 12 : Le passage à droite du départ hommes est très dangereux, surtout si humidité, il faudrait décaisser un peu, mettre un géotextile et caillouter finement pour éviter des chutes pouvant être sévères.

Trou N° 15 :

Le passage à gauche du départ hommes est très dangereux (juste après le début du fossé qui barre le 14), surtout si humidité, il faudrait amener du matériau, mettre un géotextile et caillouter finement pour éviter des

chutes pouvant être sévères. Eventuellement, en attendant, interdire ce passage et favoriser l'utilisation du chemin à droite.

Il est prévu de rajouter un arroseur afin que la zone située dans les 50 mètres avant le green devienne jouable l'été.

Trou N° 18 : Deux à trois peupliers pourraient être plantés en avant green à droite afin de « pomper » l'excès d'eau (dans le coin près du fossé et des murs, en étant prudent, compte tenu de l'existence de tuyaux enterrés de la station de pompage), à charge d'Eric de poser des repères pour que nous puissions effectuer la plantation.

Les traverses de l'obstacle du 18 sont à surveiller de près, et en fait à changer assez rapidement.

Entre les trous N° 12 et 16, afin d'améliorer l'esthétique du parcours, possibilité de planter des acacias.

La partie plantation, après accord de Quiétude Evasion et en complète concertation avec Eric, pourrait être gérée par l'AS (fourniture de certaines plantes ou arbres, plantation ... et main d'œuvre, une équipe devra être formée à cet effet, appel est fait vers les membres du golf et leur bonne volonté...)

Il est demandé à Eric d'étudier la possibilité de tondre en créant davantage de courbes afin de faire des fairways moins linéaires, sans pour autant trop compliquer l'entretien.

La peinture des bancs est terminée, ils seront réinstallés au mois de mars (avec les poubelles)

Proposition d'installer des grattoirs à l'entrée des greens pendant l'hiver, afin que les golfeurs n'apportent plus des masses de boues sur les greens. Eric étudiera avec Fred les coûts. Il est prévu un système amovible afin de réduire la gêne au minimum.

***** Pour tous les départs**, l'hiver, il est notifié à l'équipe d'entretien des espaces verts qu'il est souhaitable sur le plan golfique, de ne pas approcher les trous de green à moins de 3 mètres des bords de green (règle des 3), peut être vaut il mieux avancer les départs l'hiver ?

Pitch and putt :

Le passage à guet devant le départ 1 est en mauvais état voire dangereux (fracture grave récente d'un élève) ; de fait, il est à considérer que sa remise en état est une urgence...

Les tapis commencent à s'affaisser, il est convenu de remettre du sable en dessous afin de recréer des aires de départs planes.

Pas de possibilités transitoires d'améliorer les greens en mauvais état. La seule solution serait de les refaire complètement.

Concernant tous ces travaux, priorité est donnée :

Au trou N° 13 et aux départs en général.

La commission entend affirmer haut et clair à l'attention de Quiétude Evasion, de l'équipe d'entretien du domaine de Saint Hilaire mais aussi à l'ensemble des adhérents, sa volonté de contribuer au développement du club de golf de Saint Hilaire en étant un élément moteur et une source d'idée et d'actions opératives. L'avenir de notre club est incertain, une attitude de partenariat constructif sera à même de rendre le parcours plus attrayant sur le plan visuel (ce qui est très important) et golfique avec les bonnes volontés de chacun, et peut être de s'inscrire dans la pérennité de notre club. Pour cela, nous avons besoin de vos idées (par oral, écrit, ou par mail) mais aussi de temps à autre de vos bras pour mener à bien des actions de plantation notamment, mais pas seulement. En effet, ce sera l'occasion de resserrer des liens humains, et, proche Rabelaisie oblige, de faire quelques bonnes agapes. « fait ce que voudra » ; Qu'on se le dise !

La Commission Espaces verts.